********Ras le bol de la vie chère !**

**Il faut augmenter les salaires !**

**Il y a de quoi augmenter les salaires !**

Alors que ses ventes mondiales baissent de 7% au 1er semestre, Stellantis pulvérise une nouvelle fois son record de bénéfices avec **plus de 8 milliards d’€ soit +34% !**

Le PDG, Carlos Tavares affirme même que Stellantis est le groupe le plus rentable du monde ! Rentable pour lui mais pas pour nous !

Nous ne produisons plus des voitures mais des lingots d’or, il est temps d’imposer à la direction une véritable répartition des richesses. Car ses lingots d’or sont le fruit de notre travail, de notre sueur et du sacrifice de nos vie privée (hyper-flexibilité journalière et des samedis et jour férié travaillés).

**Comment en vendant moins de voiture, ils peuvent faire autant de bénéfice ?**

* Stellantis fait partie de ces profiteurs de la crise, ne se gêne pas pour augmenter le prix de ses voitures tout en bénéficiant de millions d’argent public via le financement de l’allocation partielle entre autres.
* Mais aussi et surtout en continuant de maintenir ses projets de fermeture d’usines comme celle de PSA Douvrin dans le Nord et tous les plans de suppressions d’emplois dans tous les pays du monde où il y a des usines du groupe Stellantis.
* Ce nouveau record de bénéfice est aussi la conséquence des bas salaires et des faibles augmentations des salariés du groupe Stellantis.
* De la masse salariale en baisse avec de nombreux départs qui ne sont pas remplacés et où la charge de travail est répartie sur ceux qui restent.

**Pour la CGT, ces milliards de bénéfices générés par le travail de tous les salariés du groupe doivent servir à financer les nécessaires augmentations de salaire à hauteur de 400€ par mois pour tous, embauchés ou intérimaires, avec un salaire minimum de 2000€ net par mois au minimum et un plan d’embauches massif en CDI. Mais aussi à maintenir le salaire intégral en cas d’H- et le paiement des heures supplémentaires immédiatement !**

**La flexibilité c’est toujours NON !**

Le jeudi 18 août 2022, en fin de matinée, la direction a annulé le samedi programmé en H+ (sauf QCP/BTU) avant les congés. Le prétexte invoqué est le manque de pièces et principalement les NAC : ne pas venir bosser un jour de plus un samedi ne nous a pas arraché une larme.

Mais cette méthode de la direction consistant à programmer tous les samedis en H+, nous faire travailler les jours fériés, pour les annuler au dernier moment est insupportable. Pour PSA la vie privée des salariés n’existe pas et tout doit tourner autour de sa production. A la CGT nous ne sommes pas d’accord. **Pour que la direction revoie sa copie, la seule solution serait de créer un rapport de force en nous mobilisant massivement !**

**Nous ne sommes pas à la disposition d’une direction qui navigue à vue et qui cherche toujours à faire plus de profits au détriment de nos vies.**

**Pour nous une semaine de travail stable avec des week-end préservés et des horaires fixes doivent être la norme.**

**Fiche de paye !**

Encore une fois, et c’est assez récurrent de la part de la direction, les fiches de payes version papier ne sont pas arrivées. C’est une façon pour la direction de faire le forcing pour que tout le monde fasse le choix de les recevoir par voie numérique !

**Rappelons ce que dit le code du travail :** *Lors du paiement du salaire, l'employeur remet aux personnes mentionnées à l'article*[*L. 3243-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072050&idArticle=LEGIARTI000006902862&dateTexte=&categorieLien=cid)*une pièce justificative dite bulletin de paie…*

*Sauf opposition du salarié, l'employeur peut procéder à la remise du bulletin de paie sous forme électronique, dans des conditions de nature à garantir l'intégrité, la disponibilité pendant une durée fixée par décret et la confidentialité des données ainsi que leur accessibilité dans le cadre du service associé au compte mentionné au 2° du II de l'article L. 5151-6. Un décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés détermine les modalités de cette accessibilité afin de préserver la confidentialité des données.*

**En décembre 2020, la CGT est déjà intervenue auprès de l’inspection du travail sur le sujet. Visiblement le message a encore du mal à passer : faudra-t-il une nouvelle action en justice pour faire cesser définitivement de tels agissements ?**

**Grave accident du travail d’un maintenancier à QCP !**

**Dès la reprise, mardi 16 août 2022, vers 7H30, un ouvrier de la maintenance a été victime d’un grave accident du travail.**

En se rendant à MV4, vers les bancs polyvalents à QCP, son vélo a glissé, il a chuté, sa tête a heurté le sol et il a une double fracture de la mâchoire.

**La CGT a réclamé l’arrêt immédiat de l’utilisation de vélos, qu’une enquête soit faite et que des mesures appropriées soient prises pour la sécurité des maintenanciers.**

**Nous avons recueilli l’avis de maintenanciers :** Ils sont pour des interventions en Charlatte et que la répartition des zones soit revue de sorte qu’ils puissent effectuer leur travail au plus près de leur zone.

**Lors de l’enquête du vendredi 19 août, la CGT a défendu l’avis des maintenanciers.**

Pour la CGT, il est inacceptable que la direction n’ait pas tenu compte de l’avis de ceux qui effectuent ce travail alors qu’ils sont les mieux placés pour juger ce qu’il faut pour leur sécurité.

L’utilisation de vélos lors de pannes, ou autres problèmes qui arrêtent la production, est la conséquence des réductions d’effectifs de la direction pour faire intervenir plus vite avec moins de salariés.

**C’est cette politique de la direction de faire travailler toujours plus et plus vite, en étant de moins en moins, qui est en cause dans l’accident du travail de cet ouvrier de la maintenance.**

**Journée de grève interprofessionnelle le 29 septembre prochain.**

**Cette journée d'action aura pour enjeu majeur la hausse des salaires alors que les mesures prises par le gouvernement ne sont pas jugées suffisantes.**

**Chez Stellantis aussi,** cette année les ouvriers n’ont eu que 2,8 % soit 42€ net pour un salaire de 1500€ net, les TAM sans SAIP +2% et 1,2% d’AI, 3,2% avec SAIP. C’est du foutage de gueule alors que l’entreprise est riche à milliard qui **pulvérise une nouvelle fois son record de bénéfices avec** **plus de 8 milliards d’€ ! Ce n’est pas avec 2,8 % que l’on peut faire face à l’augmentation des prix qui continue de grimper !**

**Pour faire face à l’augmentation du coût de la vie, la CGT défend une augmentation générale des salaires et des pensions de retraites. Mais aussi augmenter les bourses destinées aux étudiants.**

**Cette première journée de lutte à l’appel de plusieurs organisations syndicales sera l’occasion pour cette rentrée de montrer notre mécontentement !**